

### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les dix premiers mois de l'année 2022 **augmente de 0,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **baisse de 2,0 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 2,7 %** dans le régime des **salariés**. La croissance de la patientèle diminue de mois en mois, mais elle reste encore forte notamment chez les plus jeunes (5,3 % chez les moins de 20 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,4 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est de 1,1 % pour l'ensemble du régime, avec une diminution de 1,7 % dans le régime des non-salariés et une progression de 3,0 % dans le régime des salariés.

Fin octobre 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. La progression de l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,7 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin octobre 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	1,1%	-1,7%	3,0%	3,5%	0,7%	-2,0%	2,7%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-2,9%	2,8%	-0,3%	-0,5%	-3,0%	2,7%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	25%	36%	18%

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin octobre 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 44,5 millions d'euros** aux prévisions faites cet été (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,1 point entre l'évolution réelle (+ 2,56 %) et l'évolution prévue (+ 3,64 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 21,4 millions)** et celui des **salariés (- 23,2 millions)**.

Les dépenses spécifiques liées à la Covid-19 ont été surestimées à hauteur d'environ 53 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 37,3 millions) et ceux de soins d'**infirmiers** (- 14,9 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** des non-salariés (+ 13,7 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 12,9 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à oct 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	4 248,7	4 293,3	-44,5	2 019,7	2 041,1	-21,4	2 229,0	2 252,1	-23,2
Evolution	+2,6%	+3,6%	-1,1 pt	-0,2%	+0,9%	-1,1 pt	+5,2%	+6,3%	-1,1 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

### 3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO<sup>(1)</sup>)

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole en octobre 2022 sont proches de ceux du mois de septembre. Sur dix mois, leur progression s'établit à 2,4 % (après + 2,6 % fin septembre). Dans le régime des salariés, la croissance s'atténue de 0,2 point (5,2 % après 5,4 %) tandis que dans le régime des **non-salariés**, la baisse reste stable à - 0,4 % depuis trois mois.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** retrouvent le niveau du mois d'août après le creux du mois de septembre. L'évolution PCAP continue cependant de s'atténuer au fil des mois, le poids du mois de février 2022, atypiquement bas, s'estompant progressivement (- 5,2 % après - 5,7 %). A l'inverse, les honoraires des **spécialistes** décèlent nettement en octobre après quatre mois relativement stables, portant la croissance à **1,3 %** (1,6 % en septembre). Les actes cliniques comme les actes techniques sont concernés par cette rupture.

Les remboursements **dentaires** restent au niveau haut observé le mois précédent. La croissance sur dix mois est de **1,5 %** après 1,3 %.

Les soins de **masso-kinésithérapie** sont en retrait ce mois, ils accentuent ainsi leur repli (- 0,4 % après de - 0,2 %). Les soins **infirmiers** gardent, quant à eux, la même évolution que le mois dernier (- 0,3 %) même si les remboursements en octobre sont supérieurs à ceux de septembre.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** d'octobre sont supérieurs à ceux de septembre conduisant à une légère atténuation de leur recul depuis le début de l'année (- 13,1 % après - 13,3 %).

S'agissant des **transports de patients**, les remboursements d'octobre se situent légèrement en deçà du mois haut précédent. Leur croissance, qui avait fait un bond le mois dernier, s'infléchit à **4,9 %** (après 5,1 %).

Les **indemnités journalières (IJ) maladie** s'établissent à un niveau intermédiaire entre août et septembre. Leur augmentation depuis le début de l'année ralentit à **12,4 %** (après 12,8 %). Les **IJ ATMP** confirment le dynamisme des deux mois précédents. Leur progression augmente de 0,5 point pour atteindre **1,5 %**.

Les remboursements de **pharmacie de ville** d'octobre retrouvent le montant d'août après un creux en septembre. Leur croissance sur dix mois s'établit à **8,8 %** (après 9,4 %). A contrario, les remboursements de **médicaments rétrocedés** d'octobre sont plus bas que ceux de septembre. Leur taux PCAP atteint - 15,2 % (après - 14,9 %).

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont en nette décroissance depuis le pic d'août. Leur évolution reste atone sur dix mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin octobre 2021
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+2,1%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>+4,8%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+2,4%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+8,1%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+0,3%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>+3,1%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+1,0%</b>	<b>-2,3%</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+7,8%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,4%	-2,5%	+1,4%	+7,9%	-0,5%	-2,6%	+1,3%	+10,3%
- Médecins généralistes	-4,4%	-8,9%	-0,1%	+3,2%	-5,2%	-9,3%	-1,4%	+4,9%
- Médecins spécialistes	+1,3%	+0,2%	+2,2%	+7,3%	+1,3%	+0,0%	+2,5%	+9,9%
- Dentistes	+0,7%	+0,9%	+0,6%	+19,4%	+1,5%	+1,8%	+1,2%	+22,8%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,1%	-3,0%	+2,3%	+6,6%	-0,2%	-2,2%	+3,3%	+6,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,2%	-2,4%	+0,4%	+14,6%	-0,4%	-1,8%	+1,5%	+17,6%
- Infirmiers	-1,1%	-3,2%	+3,4%	+3,8%	-0,3%	-2,3%	+4,1%	+2,9%
Laboratoires	-15,5%	-16,0%	-15,0%	+42,8%	-13,1%	-13,2%	-13,1%	+36,0%
Frais de transports	+5,4%	+2,4%	+9,1%	+11,9%	+4,9%	+1,9%	+8,8%	+15,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+7,1%	+1,5%	+8,2%	-2,7%	+8,3%	+2,8%	+9,4%	-4,7%
- IJ maladie	+10,9%	+4,1%	+12,1%	-7,0%	+12,4%	+5,3%	+13,7%	-9,8%
- IJ ATMP	+0,8%	-2,8%	+1,5%	+5,4%	+1,5%	-1,5%	+2,0%	+5,3%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+5,3%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+8,3%</b>	<b>+7,6%</b>	<b>+5,0%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+7,9%</b>	<b>+8,5%</b>
Médicaments :	+7,2%	+4,5%	+10,1%	+8,1%	+6,7%	+4,2%	+9,5%	+8,9%
- Médicaments délivrés en ville	+9,2%	+7,1%	+11,5%	+8,1%	+8,8%	+6,8%	+11,0%	+8,9%
- Médicaments rétrocedés	-13,6%	-23,5%	-3,9%	+8,4%	-15,2%	-25,2%	-5,6%	+8,9%
LPP	-0,2%	-2,2%	+2,4%	+6,2%	-0,0%	-2,1%	+2,8%	+7,2%

Source : MSA.

<sup>(1)</sup> - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

#### 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

Les remboursements de **soins de ville** en date de soins d'août sont en recul par rapport à ceux de juillet après deux mois de croissance. Sur huit mois, leur croissance continue de s'infléchir (**1,4 %** après 1,7 % à fin juillet). Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression des remboursements se réduit à **4,1 %** (après 4,7 %) tandis que chez les **non-salariés**, l'évolution gagne 0,2 point (- 1,3 % après - 1,5 %). **Sur douze mois glissants**, la décélération des soins de ville du régime agricole se poursuit, avec une hausse de **1,7 %** après 1,9 %.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** du mois d'août, en léger retrait, continuent malgré tout d'atténuer le ralentissement observé depuis le début de l'année (- **6,6 %** après - 7,0 % à fin juillet). A contrario, les remboursements d'honoraires des spécialistes de ce mois sont très dynamiques et portent la croissance sur huit mois à 1,2 % (après 0,9 %).

Pour les soins dentaires, leurs remboursements progressent ce mois par rapport au mois précédent mais restent globalement stables depuis fin 2020 avec des oscillations régulières (+ 0,6 % après + 0,1 %).

Après la chute des dépenses observée fin 2021, les remboursements de **masso-kinésithérapie** peinaient à retrouver leur niveau d'avant la dernière vague épidémique. Avec la hausse de ce mois, le niveau des trois premiers trimestres de 2021 est de nouveau atteint. L'évolution sur huit mois reste, bien logiquement, négative (- **2,1 %**) mais remonte de 0,5 point par rapport au mois dernier. A l'inverse, l'évolution des soins des **infirmiers** accentuent leur recul (- **2,4 %** après - 2,2 %) avec un mois d'août modéré.

Après deux mois en reprise, les analyses médicales en **laboratoires** repartent à la baisse. L'évolution sur huit mois atteint - 16,5 % (après - 15,3 %).

Suite au dynamisme des transports non-sanitaires, les **transports de patients** augmentent nettement ce mois conduisant à une accélération de 0,5 point de leur croissance (2,9 % après 2,4 %).

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** redescendent presque au niveau de mai après deux mois forts. Leur croissance ralentit à 12,5 % (après 13,9 %). Les **IJ ATMP** d'août sont proches des deux mois précédents et diminuent de 1,1 % sur huit mois (après - 1,3 %).

Les remboursements de **pharmacie de ville** enregistrent une légère inflexion en août et progressent de 9,1 % après 10,2 %. Pour les **médicaments rétrocedés**, les remboursements d'août annulent le pic de juillet ; leur recul sur huit mois s'accroît avec - 15,3 % après -15,0 %.

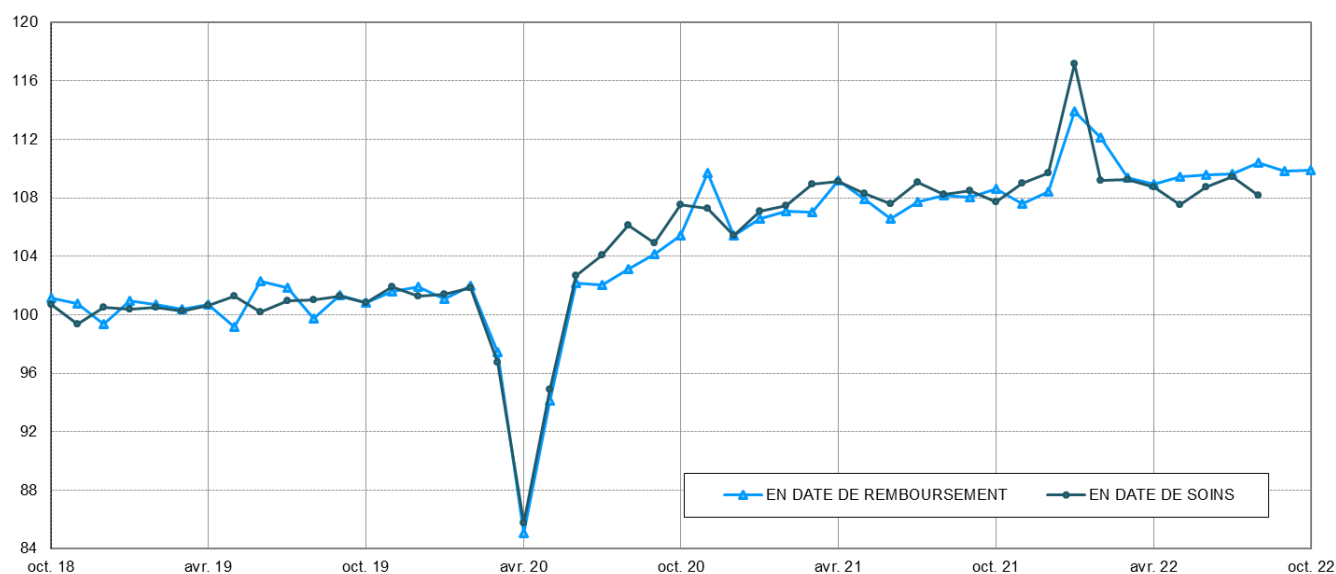
Quant aux **dispositifs médicaux**, de nouveau en augmentation par rapport au mois précédent, leur évolution sur huit mois s'établit à - **1,2 %** (après - 2,2 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin août 2022 avec les remboursements à fin octobre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+1,7%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>+4,1%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-3,6%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+8,4%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-3,7%</b>	<b>+2,4%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,6%	-2,7%	+1,2%	+7,4%	-1,1%	-3,2%	+0,7%
- Médecins généralistes	-4,6%	-9,0%	-0,3%	+2,8%	-6,6%	-10,6%	-2,7%
- Médecins spécialistes	+1,0%	-0,2%	+2,0%	+7,1%	+1,2%	+0,0%	+2,3%
- Dentistes	+0,7%	+0,9%	+0,6%	+18,1%	+0,6%	+0,8%	+0,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,2%	-4,0%	+1,0%	+6,6%	-2,2%	-3,9%	+0,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-2,0%	-3,6%	+0,1%	+13,9%	-2,1%	-3,7%	+0,0%
- Infirmiers	-2,3%	-4,1%	+1,5%	+4,1%	-2,4%	-4,1%	+1,3%
Laboratoires	-16,9%	-17,1%	-16,8%	+56,2%	-16,5%	-15,9%	-17,0%
Frais de transports	+4,6%	+1,8%	+8,0%	+12,1%	+2,9%	+0,1%	+6,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,9%	+0,3%	+6,9%	-2,1%	+7,5%	+1,4%	+8,6%
- IJ maladie	+9,8%	+2,3%	+11,2%	-6,2%	+12,5%	+3,6%	+14,2%
- IJ ATMP	-0,7%	-3,0%	-0,3%	+5,8%	-1,1%	-2,3%	-0,9%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+5,9%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+9,3%</b>	<b>+6,4%</b>	<b>+4,9%</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+7,8%</b>
Médicaments :	+7,9%	+4,8%	+11,2%	+6,9%	+6,9%	+4,6%	+9,5%
- Médicaments délivrés en ville	+9,7%	+7,2%	+12,4%	+6,8%	+9,1%	+7,4%	+10,9%
- Médicaments rétrocedés	-10,9%	-21,5%	-0,4%	+7,5%	-15,3%	-25,9%	-5,0%
LPP	+0,1%	-1,9%	+2,8%	+5,1%	-1,2%	-3,5%	+2,1%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**TOTAL SOINS DE VILLE** - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins  
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 2,6 %** sur les huit premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses sont en hausse de 0,5 % dans le régime des non-salariés et de 5,1 % dans le régime des salariés.

En 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire, et accélèrent en août après un mois plus calme. Elles progressent de **2,2 %** fin août 2022. La part tarif<sup>1</sup> repart à la hausse après un mois de juillet faible, portant l'évolution sur huit mois à 0,8 %. Les dépenses de médicaments en sus continuent d'afficher un fort dynamisme, avec 19,5 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent nettement moins avec une évolution de 1,1 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** s'infléchissent depuis deux mois. L'évolution atteint **6,1 %** après 7,6 % en juillet avec une augmentation de 5,5 % dans le régime des non-salariés et de 6,8 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin août 2022 avec les remboursements à fin octobre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINIQUES PRIVÉES</b>	<b>+3,4%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+5,5%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+0,5%</b>	<b>+5,1%</b>
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	<b>+3,3%</b>	<b>+1,0%</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+7,4%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>+4,9%</b>
- Part tarif	+2,0%	-0,3%	+4,6%	+6,8%	+0,8%	-1,4%	+3,2%
- Médicaments en sus	+20,2%	+18,1%	+22,1%	+18,0%	+19,5%	+17,8%	+21,0%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+2,0%	+0,9%	+4,0%	+5,7%	+1,1%	-1,5%	+5,7%
<b>OQN Soins de suite et Réadaptation (*)</b>	<b>+4,5%</b>	<b>+3,7%</b>	<b>+5,6%</b>	<b>-6,6%</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+5,5%</b>	<b>+6,8%</b>

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

## 6/ Points d'actualité

### ● Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,5 million d'euros en octobre 2022 après 1,0 million d'euros en septembre. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,111 million en octobre (après 0,104 million en septembre).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 97,6 millions d'euros de remboursements.

### ● Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en octobre s'élèvent à 3,2 millions d'euros après 2,5 millions d'euros en septembre, pour représenter 203,3 millions d'euros depuis mars 2020.

### ● Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,4 million d'euros en octobre 2022 après 0,3 million d'euros en septembre, pour représenter 22,8 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,3 million d'euros en octobre après 0,2 million en septembre pour représenter 11,9 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

### ● Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,4 million d'euros en octobre 2022 après 0,3 million en septembre, pour représenter 24,9 millions d'euros depuis janvier 2021.

### ● Campagne de vaccination anti-grippale

Depuis le début de la campagne, 166 000 personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 153 000 pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de 15,6 % à fin octobre 2022, soit 1,6 point de plus que lors de la précédente campagne qui avait commencé 4 jours plus tard.

**Télécharger, au format Excel, les données en date de remboursement et en date de soins ainsi que le tableau de révision des dates de soins :**



Séries\_statistiques\_202210.xlsx

#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**ALD** : Affection de longue durée.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et desles.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**OQN** : Objectif quantité nationale.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19<sup>(1)</sup> : remboursements à fin octobre 2022

Sur les **dix premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 2,2 % par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **0,2 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui s'amenuise de mois en mois (**- 0,3 point** à fin octobre).

Hors tests Covid-19, les remboursements d'analyses en **laboratoires** d'octobre poursuivent leur ralentissement après le pic d'août ; sur dix mois leur baisse continue de ralentir (**- 4,2 %** après - 3,9 %). Le recul des remboursements y compris actes Covid est plus marqué (**- 13,1 %**) en raison de la forte baisse des remboursements liés aux tests Covid entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries est donc positif (**+ 8,9 points**).

En octobre, les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires** annulent le pic du mois précédent. Leur progression sur dix mois s'établit à 4,9 % soit 0,2 point de moins qu'à fin septembre. Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ dérogatoires s'atténue (**- 7,5 points** après - 7,8 points).

Pour les **généralistes**, la baisse des remboursements d'honoraires hors Covid s'atténue progressivement (**- 0,3 %** après - 0,4 %). Elle est moins marquée que celle y compris actes Covid (**- 5,2 %**). Cet écart positif (**+ 4,9 points**) s'explique par un début d'année 2021 majoré par les consultations de prévention et la vaccination dédiées à la Covid. La baisse des **soins infirmiers** hors Covid reste identique à - 1,4 % même si les remboursements en octobre sont supérieurs à ceux de septembre. L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid est également stabilisée à **- 1,1 point**.

Pour les **médicaments de ville** hors Covid l'évolution perd 0,2 point pour atteindre 7,6 % de hausse. L'écart avec la série y compris actes Covid, en ralentissement, continue de désenfler (**- 1,2 point** après - 1,6 point à fin septembre).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin octobre 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+0,0%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>-0,1 pt</b>	<b>-0,2 pt</b>	<b>0,5 pt</b>	<b>-0,8 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+0,7%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>+3,3%</b>	<b>0,4 pt</b>	<b>0,2 pt</b>	<b>1,0 pt</b>	<b>-0,5 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,7%	+1,1%	-0,9%	+2,7%	1,2 pt	1,6 pt	1,7 pt	1,5 pt
- Médecins généralistes (2)	-1,0%	-0,3%	-4,2%	+3,3%	3,4 pt	4,9 pt	5,1 pt	4,7 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,5%	+1,5%	+0,1%	+2,8%	0,3 pt	0,2 pt	0,1 pt	0,3 pt
- Dentistes	+0,7%	+1,5%	+1,8%	+1,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,0%	-1,0%	-2,7%	+2,0%	-0,9 pt	-0,8 pt	-0,5 pt	-1,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-1,2%	-0,4%	-1,8%	+1,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,3%	-1,4%	-3,0%	+2,2%	-1,2 pt	-1,1 pt	-0,6 pt	-1,9 pt
Laboratoires (5)	-4,7%	-4,2%	-6,5%	-1,8%	10,8 pt	8,9 pt	6,6 pt	11,3 pt
Frais de transports	+5,4%	+4,9%	+1,9%	+8,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,2%	+3,6%	+3,8%	+3,6%	-3,9 pt	-4,7 pt	1,0 pt	-5,8 pt
- IJ maladie (6)	+4,8%	+4,9%	+7,1%	+4,5%	-6,1 pt	-7,5 pt	1,8 pt	-9,2 pt
- IJ ATMP	+0,8%	+1,5%	-1,5%	+2,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+10,3%	+9,7%	+3,9%	+16,5%	5,0 pt	0,4 pt	-5,4 pt	7,2 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+4,2%</b>	<b>+4,1%</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+6,5%</b>	<b>-3,0 pt</b>	<b>-0,9 pt</b>	<b>-0,5 pt</b>	<b>-1,4 pt</b>
Médicaments :	+5,7%	+5,5%	+3,6%	+7,7%	-3,5 pt	-1,2 pt	-0,6 pt	-1,7 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,6%	+7,6%	+6,2%	+9,2%	21,2 pt	-1,2 pt	-0,6 pt	-1,8 pt
- Médicaments rétrocédés	-13,6%	-15,2%	-25,2%	-5,6%	-13,3 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	-0,2%	-0,0%	-2,1%	+2,8%	-0,2 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Indemnités journalières : Remboursements à fin octobre 2022

Entre janvier et octobre 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 595 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (331 millions dont 184 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 %, et les IJ AT des deux régimes 35 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent de 12,3 % sur les dix premiers mois en données brutes** (5,2 % pour les non-salariés agricoles et 13,6 % pour les salariés agricoles), en accélération depuis trois mois.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), cette reprise résulte surtout de celle des IJ dérogatoires conduisant à une hausse des IJ maladie de moins de 3 mois de 22,1 %. Hors IJ dérogatoires, les IJ de moins de 3 mois et de plus de 3 mois progressent également et de manière similaire (respectivement 4,3 % et 4,5 %).

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 1,5 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-octobre 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin octobre 2020	fin octobre 2021	fin octobre 2022		fin octobre 2020	fin octobre 2021	fin octobre 2022
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	<b>+15,6%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>+7,3%</b>	<b>594 628</b>	<b>+16,5%</b>	<b>-4,9%</b>	<b>+8,3%</b>
<b>IJ Maladie</b>	<b>+24,3%</b>	<b>-6,4%</b>	<b>+10,9%</b>	<b>388 333</b>	<b>+26,6%</b>	<b>-9,9%</b>	<b>+12,3%</b>
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+15,5%	-12,6%	+4,5%	57 414	+17,7%	-15,6%	+5,2%
IJ Maladie Salariés agricoles	+26,3%	-5,2%	+12,1%	330 918	+28,6%	-8,8%	+13,6%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+45,4%	-14,2%	+18,2%	184 382	+52,0%	-19,7%	+22,1%
hors IJ Covid dérogatoire	+16,7%	-1,9%	+3,6%	143 508	+17,7%	-5,5%	+4,3%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+6,8%	+7,3%	+5,3%	146 537	+5,4%	+6,9%	+4,5%
<b>IJ ATMP</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>206 296</b>	<b>+0,6%</b>	<b>+5,1%</b>	<b>+1,5%</b>

Source : MSA.

*IJ Covid* : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.